

L'évolution de l'enseignement à travers ses réformes

En Belgique, l'enseignement primaire et secondaire a subi de nombreuses réformes au cours des 50 dernières années, souvent motivées par le désir d'améliorer la qualité de l'enseignement, de s'adapter aux évolutions sociétales et de répondre aux exigences du marché du travail. Cependant, la fréquence de ces réformes a parfois compromis la stabilité et l'efficacité du système éducatif.

Principales réformes de l'enseignement en Belgique :

- **1969 : Création de l'enseignement rénové**
 - Individualisation des parcours scolaires, avec plus de flexibilité pour répondre aux besoins spécifiques des élèves.
 - Mise en avant d'une approche par compétences, favorisant le développement des savoir-faire plutôt que l'accumulation de connaissances théoriques.
 - Participation accrue des enseignants à l'organisation de leurs cours.
- **1973 : Création de l'enseignement spécialisé**

Un accueil des élèves handicapés dans une structure séparée.

Suppression des cours le samedi matin.

Par suite de la crise pétrolière, les cours du samedi matin sont supprimés pour faire face à l'augmentation du prix du mazout et répartis sur les autres jours de la semaine. En secondaire, les cours se terminent désormais 50 minutes plus tard chaque jour.
- **1986 : Transfert des compétences éducatives**

Les compétences en matière d'enseignement passent du gouvernement fédéral aux trois exécutifs communautaires (flamand, francophone et germanophone).
- **1996 : Plan Onkelinx**

Réduction de l'emploi de 2800 postes par le biais de préensions, impactant la taille des classes et les conditions de travail des enseignants. Les jeunes enseignants sont protégés, mais l'encadrement diminue.
- **1997 : Décret Mission**

Objectifs principaux : développement personnel des élèves, acquisition de compétences, préparation à la citoyenneté responsable et promotion de l'égalité des chances.
- **1998 : Décret sur la discrimination positive.**

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.
- **2015 : Pacte d'excellence**

Réforme en profondeur pour un enseignement plus équitable et performant, avec un allongement du tronc commun, la gratuité de l'enseignement, et des mesures contre le harcèlement scolaire.
- **2018 : Réforme des titres et fonctions des enseignants.**

Elle garantit une plus grande équité entre les enseignants, renforce la professionnalisation des métiers de l'éducation, et améliore l'adéquation

entre les besoins des établissements scolaires et les offres d'emploi disponibles.

- **2022 : Nouveau rythme scolaire**

Une alternance de 7 semaines de cours et de 2 semaines de congé, tout en conservant 14 semaines de vacances mieux réparties sur toute l'année

- **Réforme du parcours dans l'enseignement qualifiant.**

La formation et la qualification de l'élève se fait sur trois années, de la 4e à la 6e année et l'apprentissage devient modulaire

- **2023 : Réforme de la formation des enseignants.**

Les études pour devenir enseignant ou enseignante, de la maternelle au supérieur, ont été entièrement réorganisées : exit le préscolaire, les primaires, l'agrégation... place aux bacheliers et masters en enseignement, déclinés en 5 sections selon le niveau d'enseignement auquel on se destine. Désormais, 4 années minimum de formation seront nécessaires pour enseigner.

- **2024 : Stop ou encore ?**

Effets négatifs de la fréquence des réformes :

Bien que chaque réforme soit souvent porteuse de bonnes intentions, la rapidité et la répétition des changements ont entraîné plusieurs conséquences négatives :

- **Manque de continuité pédagogique** : Les réformes fréquentes perturbent la progression des élèves, rendant difficile un suivi pédagogique cohérent.
- **Surcharge administrative** : Les nombreuses réformes nécessitent une gestion administrative lourde, détournant le personnel éducatif de son rôle principal.
- **Fatigue des enseignants** : L'accumulation de nouvelles directives sans soutien suffisant génère une usure professionnelle.
- **Résistance au changement** : Face à tant de réformes, un certain immobilisme s'est installé dans certaines écoles, freinant l'adoption de mesures pourtant essentielles.

Conclusion :

Si la modernisation du système éducatif belge reste une priorité, la fréquence des réformes a parfois entravé leur impact positif. Un équilibre doit être trouvé entre la nécessité de changement et la stabilité pédagogique afin de garantir une meilleure efficacité.

Lien vers la carte blanche que j'ai récemment écrite sur la suppression de la nomination des enseignants, et qui a été publiée par le journal "Le Soir" le 23 août 2024 :

https://www.lesoir.be/617751/article/2024-08-23/la-suppression-de-la-nomination-des-professeurs-compromet-le-respect-et?fbclid=IwY2xjawFYvgxleHRuA2FlbQIxMAABHQJaelOmSZ7ceN8Cs8fHc4_jb05utHne1hETJhvbBbNuVibEnYrMGD76ARg_aem_66mnAw1VtDJyLpLJBMWbUw